

Actif.

Or et argent	\$ 289,488.30	
Billets de la Puissance	1,347,786.00	
Billets et chèques d'autres banques	2,444,729.88	
Du par d'autres banques en Canada	445,919.10	
Du par d'autres banques en Angleterre et en pays étrangers	160,153.62	
Consolidés anglais et débetures des gouvernements fédéral et provinciaux, de la cité de New-York et de la cité de Montréal.	1,816,720.45	
Autres débetures municipales	718,203.06	
Autres débetures et titres canadiens	201,500.00	
Prêts à demande sur actions et débetures	607,575.64	
Prêts à demande aux corporations paroissiales, municipales et scolaires	989,962.66	
Dépôt au gouvernement en garantie de la circulation	119,643.45	
		9,141,682.16
Prêts à terme aux corporations municipales, paroissiales et scolaires	940,436.61	
Billets escomptés courants	19,618,161.62	
Billets en souffrance (pertes déduites)	61,034.20	
Hypothèques sur propriétés vendues par la Banque	44,639.49	
Propriétés foncières	28,526.83	
Edifices de la Banque, ameublement et autres valeurs	862,781.82	
		21,555,580.57
		\$30,697,262.73

(Signé) F.-G. LEDUC,
Gérant.

Discours du Président.

Messieurs,

Quelques notes établissant la comparaison entre les bilans des années 1911 et 1912, pourront vous paraître intéressantes. L'actif total de la Banque, qui s'élevait en 1911, à \$26,930,412.73, est en 1912, de \$30,697,262.73, soit une augmentation de \$3,766,850. L'actif réalisable à demande, a augmenté de \$641,218.23. Les dépôts portant intérêt, ont augmenté de \$1,449,299.40, et cela malgré la multiplicité des placements de toutes sortes qui sont constamment offerts à nos déposants, ce qui a pu attirer une partie de l'épargne qui cherchait et trouvait, chez nous, toute la protection désirable et les meilleures garanties. L'augmentation des ressources de la Banque, a permis de donner à notre clientèle commerciale, dont nous nous plaisons à reconnaître les progrès, une plus grande mesure de crédit, en même temps que nous en augmentons le nombre et l'importance. L'escompte du papier de commerce, a augmenté de 1911 à 1912, de \$1,815,889.98.

Le compte des Edifices et Propriétés de la Banque, pour l'année 1912, accuse une augmentation de \$336,211.47, sur l'exercice de 1911, et résulte de l'achat et de la construction de locaux pour les succursales de la Banque. En même temps, vos Directeurs réservaient sur les profits de l'année, une somme de \$45,067.00 pour amortir le coût des édifices et ameublement des bureaux de la Banque.

Vos Directeurs ont aussi cru devoir réserver sur les profits de l'année, la somme de \$50,000.00 pour tenir compte des intérêts perçus sur l'escompte de billets non encore arrivés à maturité.

Depuis la dernière assemblée annuelle, de nouvelles succursales ont été ouvertes dans les endroits suivants: à Fournier, dans la province d'Ontario; à Mont-Laurier, à Ste-Geneviève (comté Jacques-Cartier), à Longueuil, ainsi que dans la Cité de Montréal, dans les quartiers Laurier, Villeray et Longue-Pointe.

L'accueil favorable qui a été fait, cette année, par les actionnaires, à l'émission de \$500,000.00 du capital-actions, de la Banque, a décidé vos Directeurs à émettre, en 1913, la balance du capital autorisé de la Banque, soit \$1,000,000.00. Cette émission sera offerte aux actionnaires, à un prix de \$150.00 par action, et les paiements devront s'effectuer en 10 versements

égaux et mensuels, à dater du 1er février prochain. Les actionnaires auront droit à un intérêt calculé au taux de 6% par an sur le plein montant des versements effectués chaque mois, ainsi que sur le plein montant des versements anticipés qu'ils jugeraient à propos de faire.

Vos Directeurs désirent vous faire part, brièvement, des raisons qui ont motivé l'émission de Un Million de Dollars du capital-actions de la Banque. Depuis 1907 jusqu'en 1912, le capital de la Banque était resté à \$2,500,000.00, et dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, il fut porté à \$3,000,000.00. Durant cette période de cinq années, un progrès étonnant s'est manifesté dans toutes les sphères de l'activité industrielle et commerciale du pays. Le chiffre des affaires a augmenté dans des proportions considérables et les services qu'on attend de la Banque, à mesure qu'ils deviennent plus importants, nécessitent des ressources plus considérables. Dans la même période, la plupart des autres institutions financières augmentaient rapidement leur capital, en même temps qu'elles voyaient s'accroître les légitimes demandes du commerce et de l'industrie. Vos Directeurs ont compris qu'il leur fallait placer la Banque d'Hochelaga à la hauteur du rôle qu'elle doit remplir, et lui permettre de tenir le rang qu'elle doit occuper parmi les institutions du même genre. Vos Directeurs espèrent que vous prêterez à la Banque, votre concours entier et actif pour développer et augmenter les ressources importantes que de nombreuses années de labeur lui ont assurées et qui forment une base solide pour l'agrandissement et le développement de ses opérations financières. Vos Directeurs ont étudié l'opportunité d'augmenter le capital autorisé de la Banque; ils en ont reconnu la nécessité et ils vous demanderont, sous peu, l'autorisation de la faire.

Par suite de l'augmentation considérable des affaires de la Banque et du nombre croissant des succursales, il a été jugé opportun de créer la position de "Surintendant des Agences", et cette position a été confiée à M. Beaudry Leman.

Vos Directeurs désirent marquer leur appréciation du dévouement et du zèle dont ont fait preuve les officiers et les employés de la Banque, et reconnaître que leur travail a grandement contribué aux résultats obtenus.

Toutes les succursales, y compris le bureau de Montréal, ont été dûment inspectées dans le cours de l'année.

Votre bureau de direction a été éprouvé, dans le cours de l'année écoulée, par la perte de son Président, l'Honorable J. Damien Rolland, qui avait été directeur de la Banque pendant 24 ans et qui en était le Président depuis 2 ans.

La mort de M. M.-J.-A. Prendergast, Gérant-Général, a privé la Banque des services d'un homme qui lui était entièrement dévoué, et qui pendant les 25 années où il a été attaché à son service avait su gagner l'estime et la confiance du public et le dévouement de ses subordonnés.

La vacance sur le Bureau de Direction, causée par la mort de l'Honorable J.-D. Rolland, a été remplie par l'élection de M. A.-A. Larocque.

J.-A. VAILLANCOURT,

Président.

Proposé par M. J.-A. Vaillancourt; secondé par l'Honorable F.-L. Béique, et unanimement résolu: Que le rapport des Directeurs qui vient d'être lu, soit adopté.

Proposé par M. J.-Emile Vanier; secondé par M. A. St. Cyr, et unanimement résolu: Que les actionnaires apprécient les services rendus par le Président, le Vice-Président, et les Directeurs de la Banque, et leur bonne administration pendant l'exercice finissant le 30 novembre 1912, et désirent les en remercier.

Proposé par M. le Dr Victor Mignault; secondé par M. J.-E. Vanier, et unanimement résolu: Que l'assemblée procède à l'élection des Directeurs, et, qu'à cet effet, un seul bulletin soit rempli, et que ce bulletin soit considéré comme la décision de l'assemblée.

Les scrutateurs font rapport que les personnes dont les noms suivent, ont été élues Directeurs de la Banque, à savoir: MM. J.-A. Vaillancourt, Honorable F.-L. Béique, A.-A. Turcotte, E.-H. Lemay, Honorable J.-M. Wilson, Chas.-A. Smart, A.-A. Larocque.

Proposé par M. L.-C. Rivard; secondé par M. Wm. St. Pierre, et unanimement résolu: Qu'un montant n'excédant pas \$15,000.00 soit mis à la disposition du Bureau de Direction pour la rémunération du Président, du Vice-Président, et des Directeurs.

A une assemblée subséquente du Bureau de Direction, M. J.-A. Vaillancourt a été réélu Président, et l'Honorable F.-L. Béique, Vice-Président.